



**JEAN-LOUIS LABASTUGUE**

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

**PALLIADOL 82**

SIRET 451 328 348 00029

Siège social : 40 bis rue Léon Cladel

82000 - MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 18 Mai 2010

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 Octobre 2003, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des documents annuels de l'Association PALLIADOL 82, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



J.L. LABASTUGUE  
Commissaire aux Comptes  
19, Rue Henri-Marre  
82000 MONTAUBAN

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, mentionné dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice », de l'annexe qui précise que la convention de financement FIQCS du 28 avril 2009 impose, dans son article 3.1.2, la façon d'inscrire en report le solde des fonds dédiés résultants de l'activité de l'exercice. Ce solde était jusqu'alors inscrit en résultat de l'exercice et faisait l'objet d'une affectation particulière par l'assemblée générale.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants, sans remettre en cause l'observation mentionnée ci-dessus :

Dans le cadre de notre mission, nous avons contrôlé notamment la comptabilisation des opérations de trésorerie réalisées au cours de l'exercice et celles relatives aux subventions reçues durant l'année 2009.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence de l'observation exposée ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montauban, le 26 avril 2010



DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
**BILAN ACTIF**  
 Du 01/01/2009 au 31/12/2009

ACTIF	Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009		01/01/2008 au 31/12/2008
	Brut	Amort. & Dépréc.	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations Incorporelles</b>			
Frais d'établissement			209,74
Concessions, brevets et droits similaires	343,37	261,41	91,96
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations Corporelles</b>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels, ...			
Autres immobilisations corporelles	21 388,66	18 433,65	3 777,16
Immobilisations grevées de droits			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations Financières</b>			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
PRÉCIS			
Autres immobilisations financières	1 100,00		1 100,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>22 842,03</b>	<b>18 695,06</b>	<b>5 086,90</b>
<b>Comptes de liaison</b>			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks			
Matières premières et autres appros			
Marchandises			
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>			
Créances			
Créances redevables et comptes rattachés	5 459,26		5 459,26
Autres	75 105,00		75 105,00
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie	235 175,31		235 175,31
Disponibilités	2 201,22		2 201,22
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>317 940,79</b>		<b>425 969,63</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>			
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>			
<b>Ecart de conversion actif (VI)</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>340 782,82</b>	<b>18 695,06</b>	<b>430 596,53</b>

  
**J.L. LABASTUGUE**  
 Commissaire aux Comptes  
 19, Rue Henri-Martin  
 82000 MONTAUBAN

DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
**BILAN PASSIF**  
 Du 01/01/2009 au 31/12/2009

PASSIF	Du 01/01/2009 au 31/12/2009		Du 01/01/2008 au 31/12/2008
	TOTAL (I)	TOTAL (II)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatif sans droit de reprise			43 352,13
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	41 265,49		
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>10 160,63</b>		<b>16 637,12</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatif avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	10 949,88		-7 773,88
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>62 376,00</b>		<b>52 215,37</b>
<b>Comptes de liaison</b>			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	12 343,00		9 157,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>12 343,00</b>		<b>9 157,00</b>
<b>Fonds déduits</b>			
Sur subventions de fonctionnement	10 706,52		4 571,73
Sur autres ressources			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 706,52</b>		<b>4 571,73</b>
<b>DETTES</b>			
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>			
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Relevables utilitaires	67 740,22		48 748,69
<b>Dettes diverses</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Instrument de trésorerie</b>			
<b>Fruit de conversion d'avance</b>			
<b>TOTAL (V)</b>	<b>168 430,02</b>		<b>315 903,74</b>
<b>Ecart de conversion passif (VI)</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>322 087,76</b>		<b>430 596,53</b>

**DIPALLI - ASS. PALLIADOL**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**  
Du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Du 01/01/09 au 31/12/09	Du 01/01/08 au 31/12/08
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises	328,00	
Production vendue (biens et services)		697 195,25
Production stockée	777 241,00	7 914,78
Production immobilisée	12 093,92	120,00
Subventions d'exploitation	140,00	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	6 360,40	3 125,15
Cotisations		
Autres produits	796 163,32	708 385,18
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
Achat de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats stockés d'approvisionnement		
Variation des stocks d'approvisionnement		
Autres charges externes	479 635,90	466 007,06
Impôts, taxes et versements assimilés	17 912,42	10 867,97
Rémunérations du personnel	184 136,61	145 904,09
Charges sociales	78 673,14	62 022,21
Dotations aux amortissements	1 813,23	4 168,68
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations ; dotations aux dépréciations		
Sur actifs circulants ; dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association	12 343,00	9 157,00
Autres charges	5 729,72	9 141,09
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>780 244,02</b>	<b>707 268,10</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>15 919,30</b>	<b>1 087,68</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	404,76	1 662,47
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 611,24	307,50
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>2 016,00</b>	<b>1 969,97</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Impôts nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>2 016,00</b>	<b>1 969,97</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 931,85	1 210,00

  
**J.L. LABASTUGUE**  
 Commissaire aux Comptes  
 44, Rue Henri-Marie  
 82000 MONTAUBAN

**DIPALLI - ASS. PALLIADOL**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**  
Du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Du 01/01/09 au 31/12/09	Du 01/01/08 au 31/12/08
<b>CHARGES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 931,85	1 210,00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>2 931,85</b>	<b>1 210,00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VID) - (VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôt sur les bénéfices (VI)	20 867,15	4 267,05
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE (II + III + V + VII - VIII - IX + X - XI - XII - XIII - XIV - XV - XVI - XVII - XVIII)</b>	<b>10 706,52</b>	<b>12 370,07</b>
<b>- REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations	10 706,52	
<b>ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>10 706,52</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>801 111,17</b>	<b>723 905,22</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>790 450,54</b>	<b>707 268,10</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>10 660,63</b>	<b>16 637,12</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolet		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>PRODUITS</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>CHARGES</b>		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>10 160,63</b>	<b>16 637,12</b>

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

**Présentation du compte de résultat :**

La convention de financement FIQCS du 28 avril 2009, dans son article 3.1.2 relatif aux fonds dédiés, impose désormais de présenter de manière distincte les résultats inhérents à chaque secteur d'activité. De ce fait, l'écart entre les subventions et les charges affectées au FIQCS a fait l'objet d'une écriture de report. Alors que le résultat de l'exercice précédent, d'un montant de 16 637,12 euros, était présenté de manière globale, le solde du compte de résultat de l'exercice 2009, d'un montant de 10 160,63 euros, ne concerne maintenant que l'activité propre à l'association PALLIADOL.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

**Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels
- Matériel de bureau
- Mobilier

- 3 ans
- 3, 4 et 5 ans
- 5 et 10 ans

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
ANNEXE

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice		Augmentations	
		TOTAL I	TOTAL II	suite à réévaluation	acquisitions
INFORMEL	Frais d'établissement, de recherche et de développement		353,37		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	Terrains				
CONCRETES	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Instal.géné., agencés & aménagés const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Instal.géné., agencés & aménagés divers				
	Autres aménagements				
	Matériel de transport		373,30		
	Matériel de bureau & info., mobilier				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		20 515,36		
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1 100,00		
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV		1 100,00		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		21 948,73		373,30
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation légale	Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INFORMEL	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			
	Terrains				
CONCRETES	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Ins.gal.agen.amé.cons				
	Inst.téch., mat. outillage indust.				
	Ins.gal.agen.amé.div.				
	Matériel de transport				
	Mat.bureau, info., mob. corporelles				
	Emballages récup. div.				
	Immos corporelles et cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		353,37		
	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immob. financières				
	TOTAL IV		1 100,00		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		22 842,63		

DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
ANNEXE

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES					
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sur le fait et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	Frais d'établissement, de recherche et de développement					
	Autres immobilisations incorporelles	143,63	117,78		261,41	
	Terrains					
CONCRETES	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. générales agenc. aménag. cons.					
	Inst. techniques matériel et outill. industriels					
	Autres immos corporelles	16 738,20	1 695,45		18 433,65	
	Mat. bureau et informatique, mob. corporelles					
	Emballages récupérables divers					
	TOTAL	16 738,20	1 695,45		18 433,65	
	TOTAL GENERAL	16 881,83	1 813,23		18 695,06	
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immob. amortissables	DIFFÉRENTIEL DE DURÉE	DOTATIONS		REPRISES		
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL					
Immob. incorporelles	TOTAL					
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outill.						
Inst. gales, agenc. am divers						
Mat. transport						
Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice		
CADRE C						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						
Primes de remboursement des obligations						

19, Rue Henri-Martin  
31000 MONTAUBAN  
CABINET D'ARQAM EXPERT

CREDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Montant pris en charge dans l'exercice
		Cumulé exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Terrains Constructions Inst. matériels et outillages Autres immobs corporelles Immobilisations en cours	7 562.00	5 621.00	709.93	709.93
<b>TOTAL</b>	<b>7 562.00</b>	<b>5 621.00</b>	<b>709.93</b>	<b>709.93</b>

	REDEVANCES PAYEES		Total
	Cumulé exerc. antérieurs	Exercice	
Terrains Constructions Inst. matériels et outillages Autres immobs. corporelles Immobilisations en cours		709.93	6 330.93
<b>TOTAL</b>	<b>5 621.00</b>	<b>709.93</b>	<b>6 330.93</b>

	VALEUR RESTANT À PAYER			VALEUR RÉSIDUELLE		
	à 1 an au plus	à + 5 ans	Total	à 1 an au plus	à + 5 ans	Total
Terrains Constructions Inst. matériels et outillages Autres immobs. corporelles Immobs. en cours						
<b>TOTAL</b>						

J.L. LABASTUQUE  
Commissaire aux Comptes  
19, Rue Henri-Martin  
82000 MONTAUBAN

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			1 100.00
	Autres immobilisations financières	1 100.00		
ACTIF CIRCUANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêts : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 847.98	1 847.98	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupes et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 611.28	3 611.28		
Charges constatées d'avance	2 201.22	2 201.22		
<b>TOTAUX</b>	<b>8 760.48</b>	<b>7 660.48</b>	<b>1 100.00</b>	
Renvois	(1) Montant des Créances représentatives de titres prêts			
	(2) - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
ANNEXE  
Du 01/01/2009 au 31/12/2009

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	MONTANT
Exploitation	2 201,22
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>2 201,22</b>

PRODUITS À RECEVOIR

	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 481,31
Autres créances	
<b>TOTAL</b>	<b>5 481,31</b>

DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
ANNEXE  
Du 01/01/2009 au 31/12/2009

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise	-7 775,88	29 919,15	11 195,39	10 949,88
Écart de révaluations avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	43 352,13	-2 086,64		41 265,49
Écart de révaluations sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	16 637,12		16 637,12	
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>52 215,37</b>	<b>27 832,51</b>	<b>27 832,51</b>	<b>52 215,37</b>

J.L. LABASTUGUE  
Commissaire aux Comptes  
19, Rue Henri-Maire  
82000 MONTAUBAN



DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
ANNEXE

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	MONTANT
Exploitation	492.00
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>492.00</b>

CHARGES À PAYER

	MONTANT
<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	33 286.22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	168 430.02
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>202 216.24</b>

DIPALLI - ASS. PALLIADOL  
ANNEXE

Du 01/01/2009 au 31/12/2009

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2009, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 396 heures.  
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 12 343,00 Euros.  
Cet engagement a été comptabilisé.



**JEAN-LOUIS LABASTUGUE**

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

**PALLIADOL 82**

SIRET 451 328 348 00029

Siège social : 40 bis rue Léon Cladel  
82000 - MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 18 Mai 2010

**RAPPORT SPECIAL**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 de ce Code intervenues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 612-5 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



**Description des conventions intervenues :**Indemnités d'intervention :- *Administrateurs concernés :*

BLANC Jean Jacques  
 CAPDEVILLE Claire  
 DUCHALET Robert  
 LECOCQ Margaux  
 MARTINET GARDIN Michèle  
 MAURY Philippe  
 PORTE Denis  
 SEIGNEURIC Christian  
 HOPITAL DE MONTAUBAN  
 HOPITAL CASTEL-MOISSAC

- *Nature et objet :* Indemnité d'intervention versée à l'occasion des prestations réalisées au cours de l'exercice ; prise en charge de dépenses de formation.
- *Modalités :* Les indemnités versées ont été déterminées en fonction de délibérations du Conseil d'Administration.

## Montants versés :

BLANC Jean Jacques	480 €
CAPDEVILLE Claire	4 909 €
DUCHALET Robert	12 465 €
LECOCQ Margaux	2 403 €
MARTINET GARDIN Michèle	8 610 €
MAURY Philippe	9 469 €
PORTE Denis	520 €
SEIGNEURIC Christian	4 200 €
HOPITAL DE MONTAUBAN	223 075 €
HOPITAL CASTEL-MOISSAC	73 023 €

Fait à Montauban, le 26 avril 2010

J.L. LABASTUGUE  
 Commissaire aux Comptes  
 19, Rue Henri-Marre  
 82000 MONTAUBAN